

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-francais-vigiles-en-hopital-censure-soutien-a-Daesh-torture-au-Taser.html>



Chronique du système policier français : vigiles en hôpital, censure, soutien à Daesh, torture au Taser, plaintes à l'IGPN sans suite, des retraités en contrôleurs de pass, super CRS actions rapides...

Date de mise en ligne : vendredi 6 août 2021

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

!LE SAVIEZ VOUS ?

Les hôpitaux manquent de lits et de personnels mais ils vont dépenser 60 millions d'euros par mois pour recruter des vigiles contrôleurs de pass sanitaires.

Depuis quelques jours, les annonces de recrutements d'agents de sécurité pour les hôpitaux explosent sur internet. Il s'agit de faire appliquer la mesure discriminatoire qui consiste à contrôler le pass sanitaire accéder à un lieu de soin. « Selon la Fédération hospitalière de France (FHF) qui regroupe plus de 1 000 hôpitaux et environ 3 800 établissements médico-sociaux, cette mesure coûtera 60 millions d'euros par mois aux hôpitaux. » Gestion autoritaire d'une crise sanitaire. Encore et toujours.

(Post de Nantes Révoltée)



Chronique du système policier français : vigiles en hôpital, censure, soutien à Daesh, torture au Taser, plaintes à l'IGPN sans suite, des retraités en contrôleurs de pass, super CRS actions rapides... La politique liberticide c'est contre les pauvres et les rebelles, les multinationales et les riches ont tout latitude

× ANTITERRORISME : VALLS ET HOLLANDE ONT PROTÉGÉ UNE ENTREPRISE COMPLICE DE DAESH

- Le gouvernement PS qui a imposé l'état d'urgence couvrait le cimentier Lafarge en Syrie -

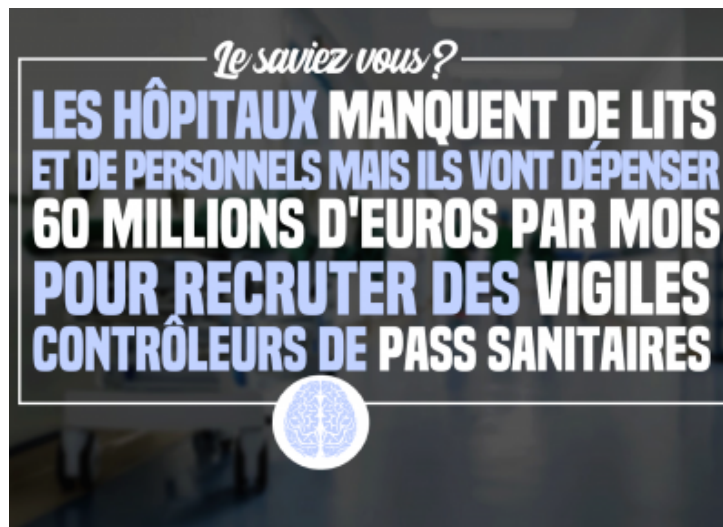
Novembre 2015 en France, une vague d'attentats de DAESH tue des dizaines de personnes à Paris. Ce crime de masse épouvantable est immédiatement utilisé par le gouvernement pour réduire drastiquement les libertés. L'état d'urgence est décrété, des centaines de personnes sont perquisitionnées, la plupart musulmanes, et des dizaines de militants écologistes sont assignés à résidence. L'antiterrorisme est immédiatement utilisé contre des opposants politiques et des minorités religieuses. François Hollande parle d'une « guerre longue contre le terrorisme » et appelle à « armer la démocratie », Manuel Valls évoque une « guerre de civilisation ». Le vocabulaire militariste envahit les discours politiques. Les mesures autoritaires de l'état d'urgence ne seront maintenues pour la plupart.

Pendant ce temps, une grande entreprise française, le cimentier Lafarge, continuait à faire son business en Syrie et à travailler avec DAESH. Une multinationale du ciment qui collabore économiquement avec des terroristes, et se trouve actuellement poursuivie pour « complicité de crimes contre l'humanité ». Un document de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) vient de fuiter : il atteste que l'État avait connaissance d'un accord passé entre le cimentier et l'organisation terroriste dès l'été 2014. Le document émanant

de la direction de la stratégie de ce service de renseignement, daté du 26 août 2014 et estampillé « confidentiel défense ». Il y est consigné qu'un « agreement [accord en français, ndlr] » a été trouvé entre le cimentier et l'EI pour la poursuite de l'activité commerciale.

Qu'est-ce que cela signifie ? Que le gouvernement socialiste n'était absolument pas « en guerre » contre DAESH. Si tel était réellement cas il aurait sanctionné durement l'entreprise Lafarge et rompu les liens économiques avec les dictatures théocratiques pétrolières du golfe. Non, le gouvernement de Valls et d'Hollande a utilisé l'antiterrorisme pour durcir le Régime politique en France et réduire les libertés fondamentales tout en couvrant des acteurs économiques réellement impliqués dans le financement des tueurs du Bataclan.

(Post de Nantes Révoltée)



Chronique du système policier français : vigiles en hôpital, censure, soutien à Daesh, torture au Taser, plaintes à l'IGPN sans suite, des retraités en contrôleurs de pass, super CRS actions rapides... Des millions pour des vigiles contrôleurs de passe Â« sanitaire Â» en hôpital, des coups et du mépris pour les soignant.e.s

%DIJON : UN HOMME VIENT SE FAIRE VACCINER, IL FINIT EN GARDE A VUE

► Bienvenue en Absurdie-

A Dijon, alors qu'un quinquagénaire attendait sa seconde injection, l'homme a eu la désagréable surprise de voir débarquer la police. Interpellé pour un soupçon de fraude, il est embarqué au commissariat. C'est le médecin qui devait effectuer le vaccin qui a prévenu les flics. Se la jouant auxiliaire de police, le docteur avait émis des doutes sur la véracité du document attestant de la première injection. Incroyable.

Placé en garde à vue et traité en criminel, celui qui n'était que quelques heures plus tôt un patient venant se faire tout simplement vacciner sortira après avoir passé plusieurs heures en garde à vue. Dans la foulée, la préfecture publie un communiqué dans la presse qui se vante de « la grande réactivité des personnels du centre et des forces de l'ordre ». Sauf qu'après vérification, l'homme ressort libre du commissariat. **Le délateur n'était pas seulement une poukave malveillante, mais aussi un ignorant.** « Les investigations ont permis de montrer qu'il n'y avait pas de faux ni d'infraction, donc logiquement la garde à vue a été levée », a indiqué Éric Mathais le procureur de la République à Dijon.

Non seulement les autorités se sont trompées en enfermant à tort, mais elles utilisent l'affaire à leur avantage, pour

en faire un exemple. Plutôt que de s'excuser, le procureur s'est félicité en disant que « cette affaire est emblématique et montre bien la grande réactivité des différents services, entre le préfet, le procureur et les services de police ». Il a ajouté : « une vigilance particulièrement forte sur ce genre de tentative ou de suspicion et que s'il y a des infractions les personnes seront systématiquement et rapidement poursuivies ». **Sur un simple soupçon, on vous enferme. Absurde et autoritaire. Nous voilà prévenus.**

(Post de Nantes Révoltée)



Chronique du système policier français : vigiles en hôpital, censure, soutien à Daesh, torture au Taser, plaintes à l'IGPN sans suite, des retraités en contrôleurs de pass, super CRS actions rapides... En garde à vue pour un ou un non

Divers

- [Neuf balles tirées, légitime défense, absence d'armes à feu : la famille d'un homme tué par un gendarme porte plainte](#) - L'accusation soutient la thèse de la légitime défense. Mais la famille de la victime a déposé plainte pour homicide volontaire, rappelant que soutenant que le défunt n'était pas armé et n'exerçait aucune menace.
- [La CRS 8 passe le mur du son pour réprimer les révoltes](#) - Nouvelle information flippante de ce début d'été : la création d'une nouvelle unité spéciale de CRS.
- [La pathologisation comme pilier de l'ordre social : handicap, race, capitalisme](#) - Entre un tiers et la moitié des personnes tuées par les forces de l'ordre aux États-Unis sont handicapées. En partant de ce constat, ce texte vise à proposer des réflexions autour des imbrications entre handicap, race et capitalisme, en explorant certains processus participant à la naturalisation de rapports de domination et à la criminalisation de groupes sociaux. Il est en effet possible, en historicisant notamment l'émergence de doctrines scientifiques et de nouvelles politiques de gestion des populations, de faire apparaître un centre de gravité commun sous-tendant ces mécanismes : la pathologisation.
- [Décès de Cédric Chouviat : Gérald Darmanin protège les policiers](#) - Dans un courrier adressé à la famille du livreur, le ministre de l'intérieur justifie l'absence de suspension des policiers mis en cause dans son décès. Malgré les premiers éléments de l'enquête accablants pour les fonctionnaires.

«TOTALITARISME»

Hier (14 juillet) lors de la manif contre le pass sanitaire, un avocat membre du syndicat Black Robes a été interpellé et a passé 18h en GAV. Motif ? Il avait un drapeau noir...

Après avoir interdit le jaune en manif, le pouvoir interdit donc le noir. Et embarque au poste des avocats....

On peut parler de régime autoritaire ? Ou on doit encore attendre un peu ?

Images Nicomay et Clément Lanot

([post et vidéo sur Cerveaux non disponibles](#))

URGENT : BESOIN D'AIDE / CENSURE #FACEBOOK

(I la « dépublication », une nouvelle procédure de censure de page, instantanée et sans motif | RECHERCHE D'INFOS SUR LE SUJET)

Salut, avec mes camarades nous découvrons ce soir que la page Deep Green Resistance Bretagne vient d'être « dépubliée » (censurée) par Facebook. C'est arrivé aujourd'hui, sans aucun avertissement préalable. Un camarade a « fait appel », et nous aimerions donc 1) faire ce qu'on peut pour la récupérer 2) comprendre quelle procédure Facebook s'est mise en oeuvre pour cette censure de la page sans avertissement préalable (et sans non plus nous informer d'un quelconque motif)... Quelques questions donc auxquelles toute réponse/témoignage est plus que bienvenu.e :

¶ Est-ce que qqn ici a déjà eu une page « dépubliée » ? Ou sinon connaît des camarades/collectifs qui ont déjà eu leur page « dépubliée » ?

¶ Est-ce que qqn ici connaît des recours autres que « faire appel » dans le cas d'une page dépubliée ?

¶ Est-ce que la censure par « dépublication » est définitive, ou temporaire ? ou arbitraire au choix de Facebook ?

¶ Est-ce que qqn sait comment trouver le motif d'une dépublication ? (post/partage contraire aux règles fb ? signalement massif de la page ? autre ?)

¶ Il me semblait avoir vu que la police pouvait demander (et obtenir) une dépublication instantanée de page Facebook grâce à la loi sécurité globale, est-ce que qqn sait si cette possibilité a été mise en oeuvre depuis ?

¶ Toute autre information que vous jugez pertinente ?

NB : on est tous et toutes d'accord pour dire que Facebook est une plateforme capitaliste et que nous sommes en terrain hostile, mais si on peut continuer à utiliser la page comme automédia on continuera à le faire, et on fera de notre mieux pour continuer à le faire dans l'immédiat, pas besoin donc de critiquer Facebook dans l'absolu, cherchons plutôt comment optimiser concrètement nos réactions dans le présent !

Actu : on a fait appel avant hier sur la « dépublication » de la page DGR Bretagne ; et hier elle a purement et simplement disparu, son url ne mène plus à rien, plus aucun moyen de la trouver... J'ai jamais vu ni entendu parler de quelque chose comme ça (même la notif qui nous prevenait de sa dépublication a elle-même disparu, on dirait que la page n'a jamais existé)



Chronique du système policier français : vigiles en hôpital, censure, soutien à Daesh, torture au Taser, plaintes à l'IGPN sans suite, des retraités en contrôleurs de pass, super CRS actions rapides... La préfecture

aime attaquer les médias contestataires, comme dans les dictatures

4 LES GENDARMES RESPONSABLES DE LA MORT D'ADAMA RECOMPENSES POUR SON INTERPELLATION !

- Selon les autorités, ils ont fait preuve « d'un engagement remarquable et d'une détermination sans faille qui font honneur à la gendarmerie nationale » -

Toujours plus loin dans l'horreur. Alors que des dizaines de policiers ont reçu des médailles suite à la répression des Gilets Jaunes, que le Préfet Lallement a été décoré de la Légion d'Honneur, Mediapart révèle que les trois gendarmes qui ont étouffé Adama Traoré sont médaillés pour l'arrestation mortelle. Une félicitation pure et dure pour un crime d'Etat :

ï « Mis en cause dans l'interpellation d'Adama Traoré à Beaumont-sur-Oise, trois gendarmes ont été décorés, en 2019, pour cette arrestation, au cours de laquelle le jeune homme de 24 ans est décédé le 19 juillet 2016.

ï En tant qu'auteurs de l'interpellation, Romain F., Arnaud G. et Mathias U. ont reçu le 5 septembre 2019 la décoration de la « citation sans croix simple à l'ordre du régiment » pour être « parvenus » à « localiser et interpellé » Adama Traoré le 19 juillet 2016 et pour avoir fait preuve « en la circonstance, d'un engagement remarquable et d'une détermination sans faille qui font honneur à la gendarmerie nationale ». Cette récompense leur a été décernée alors même que, quelques mois auparavant, en avril 2019, les juges d'instruction avaient relancé l'enquête en ordonnant une nouvelle expertise médicale et l'audition de plusieurs témoins.

ï Décidée par le directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), cette décoration récompense habituellement un gendarme pour un service exceptionnel, un acte de bravoure au cours duquel il a dû affronter un danger. Elle peut être suivie d'une prime annuelle de 500 euros.

ï « Cette décoration est remise, par exemple, pour un militaire qui a sauvé une personne de la noyade », précise, auprès de Mediapart, un haut gradé de la gendarmerie. « Le message lancé par le DGGN de l'époque, Richard Lizurey, pose problème alors que l'enquête est toujours en cours », conclut-il.

ï Richard Lizurey est le Général qui a organisé l'expulsion militaire de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en 2018, blessant des centaines de personnes et mutilant un jeune homme, qui avait eu la main arrachée par une grenade explosive.

(Post de Nantes Révoltée)



Chronique du système policier français : vigiles en hôpital, censure, soutien à Daesh, torture au Taser,

plaintes à l'IGPN sans suite, des retraités en contrôleurs de pass, super CRS actions rapides... Torture d'un jeune par Taser policier

PRÈS D'ARGENTEUIL, UN JEUNE HOMME TORTURÉ À COUPS DE TASER PAR LA POLICE

► 27 décharges électriques : un acte de barbarie, un geste criminel -

Les faits se sont déroulés à 15h le 29 janvier dernier lors d'un contrôle de police à Corneilles-en-Parisis. Jonathan se trouve avec ses amis en bas d'un immeuble quand il est contrôlé par 5 agents. Lorsque ceux-ci découvrent sur son téléphone un photo montage d'un policier de la brigade anti-criminalité d'Argenteuil, qui circulait à l'époque sur les réseaux sociaux, les policiers deviennent complètement enragés. S'en suit de longues minutes d'un déchaînement d'une violence inouïe. Il est passé à tabac. Coups de pied, coups de poing, une véritable déferlante s'abat sur lui. Mais il y a pire : les fonctionnaires de police font usage d'un taser... Et pas qu'une ou deux fois. Le pistolet à impulsion électrique du brigadier chef présent ce jour là sera actionné à 27 reprises. Un acte infâme de torture en bonne et due forme. La victime raconte à la journaliste de France Info. Extraits :

« "Tout est parti de cette photo", analyse aujourd'hui le jeune homme. "J'ai vu de la colère et de la haine dans les yeux des policiers, j'ai déjà pris des claques par des policiers mais là c'était autre chose", témoigne Jonathan. "C'était des coups de taser, des coups de poings, pendant 40 minutes j'ai vraiment cru que j'allais mourir. Je leur ai dit d'arrêter mais ils ne se sont pas arrêtés (...) Je tremblais et je tombais."

« Il n'y a pas que les coups qui pleuvent. Lors du contrôle, le jeune homme de 19 ans est l'objet d'insultes et de menaces abjectes : "Ils ont aussi traité ma mère de chienne, ils ont dit qu'ils allaient attraper ma copine et qu'ils voulaient la violer. Ils m'ont dit aussi qu'en arrivant au commissariat, je pouvais me faire violer aussi".

« Après 40 minutes soumis à l'arbitraire policier, Jonathan réussit à rentrer péniblement chez sa mère. La femme voyant son fils dans un état lamentable, la bouche ensanglantée, décide de l'emmener au commissariat pour porter plainte. Sur place, ils tombent sur les policiers en question. "Ils nous ont pris à partie, raconte Nathalie, ils nous ont dit : 'Qu'est ce que vous venez faire là', ils étaient arrogants. Ils nous ont dit : "De toute façon c'est notre parole contre la votre." Ils réussiront après des heures d'attentes à porter plainte.

« Une enquête est ouverte mais les cinq voyous en uniforme nient en bloc les violences. Ce sera la parole de la victime contre la parole de flics assermentés. Peu de chance que la vérité éclate face au caractère mensonger de la déclaration des forces de l'ordre. Mais deux éléments vont mettre à mal la version policière. D'abord l'expertise du taser utilisé par le chef de brigade. L'arme en question a été mise en marche 27 fois en dix minutes au moment du contrôle, dont une fois pendant plus de 5 secondes "ce qui correspond à un cycle complet de neutralisation dévolu à une efficacité maximale du pistolet". Ensuite le témoignage d'un des policiers. Fait rarissime, le fonctionnaire va craquer lors de son audition et lâcher ses collègues. Il raconte aux enquêteurs : "Oui, des coups ont été portés par l'un de mes collègues", indique d'abord l'agent. Il confirme aussi avoir "entendu plusieurs déclenchements" du taser. Pire encore, il va avouer le caractère systémique des violences policières : "Je ne suis pas responsable des actes de mes collègues, même si je me suis déjà rendu compte que dans notre groupe parfois, les contrôles n'étaient pas faits comme ils devraient l'être. L'un de nous aurait dû dire stop, notamment sur ce contrôle."

Trois des cinq policiers seront mis en examen pour violences volontaires par personnes dépositaire de l'autorité publique et placés sous contrôle judiciaire. Une mise en examen extrêmement rare. Quasi systématiquement, lors d'affaires de violences policières, les flics se protègent entre eux. Jamais inquiétés et jouissant d'une impunité quasi

totale. Du simple collègue à la plus haute hiérarchie policière, l'esprit de corps est la règle au sein de cette institution radicalisée à l'extrême droite. Sans le témoignage du flic et l'analyse du taser, c'est Jonathan, la victime de policiers tortionnaires, qui aurait été accusé de violence et jugé. Peut-être même emprisonné. À tort.

(Post de Nantes Révoltée)

« J'ai bien dit qu'on t'aurait, hein ?! Pédé va ! »

Propos tenus par un gendarme le 17 juillet à Lyon, lors d'une interpellation à la manifestation contre le pass sanitaire, pour les libertés et contre le saccage des droits sociaux.

([Post et VIDEO](#) de Cerveaux non Disponibles)

À quoi joue le pouvoir ?

La Direction Générale de la Santé vient de préciser les conditions du pass sanitaire dans les cinémas. Et ça frise le ridicule :

"dans une salle de cinéma, le pass sanitaire s'applique à partir du moment où cette salle contient plus de 50 places, même si seulement 10 sièges sont occupés lors d'une séance. Les 10 personnes présentes doivent donc disposer d'un pass sanitaire valide, précise la DGS à franceinfo. Par ailleurs, il n'est pas possible pour une salle ayant une capacité d'accueil de plus de 50 personnes d'abaisser sa jauge, sous peine de sanction pour non-application du pass sanitaire."

Pour des raisons de santé, il serait donc plus sécurisé d'être 49 personnes dans un cinéma de 49 places qu'être 49 personnes dans une immense salle de 300 qui aurait réduit sa jauge pour ne pas avoir à demander de pass sanitaire ?

Par cette décision, le pouvoir essaye surtout de décourager des professionnels de tenter de contourner, légalement, la demande de pass sanitaire dans leur établissement. Un régime toujours plus autoritaire. Et toujours plus absurde.

([Post de Cerveaux non Disponibles])

IGPN : 70% DES PLAINTES POUR VIOLENCES POLICIÈRES DÉJÀ CLASSEES SANS SUITE

► Machine à blanchir -

En France, lorsqu'un policier commet des violences, il n'y a jamais d'enquête indépendante. C'est une officine policière appartenant au ministère de l'Intérieur, l'IGPN, appelée "police des polices" qui est chargée de l'affaire. Ce qui est déjà en soit un scandale. Au terme de cette enquête, la justice prend sa décision sur la seule base du « travail » orienté de l'IGPN.

L'IGPN vient de rendre public son « rapport » pour l'année 2020, qui revient sur les plaintes des Gilets Jaunes. Les chiffres sont accablants : sur 456 enquêtes judiciaires suite à des plaintes pour violences policières, 70% ont été classées sans suite. Soit l'immense majorité. Parmi ces plaintes classées, 70% le sont pour « absence d'infraction ». Le rapport précise que « ce ne sont pas les conséquences même dramatiques de l'usage de la force qui fondent leur caractère légitime ou illégitime ». Autrement dit, la police des police justifie les mains arrachées, les yeux explosés, les comas, en insinuant que cela pourrait être « légitime ». L'usage d'armes de guerre contre des jets de cailloux serait donc « proportionnée ».

Le reste des plaintes classées l'a été parce que les auteurs seraient « non-identifié ». Autrement dit, quand l'affaire est vraiment accablante et la violence policière impossible à justifier, il suffit de dire qu'un tireur n'a pas été retrouvé. Facile : le gouvernement laisse les forces de l'ordre porter des cagoules et dissimuler leurs matricules. Il suffit donc à l'IGPN de dire qu'il n'y a pas d'auteur, donc qu'il faut classer l'affaire.

Par exemple, dans l'affaire des Gilets Jaunes tabassés dans un Burger King à Paris le 1er décembre 2018, c'est un juge qui avait dû obliger l'IGPN à retrouver les CRS, car l'institution prétendait qu'elle ne pouvait pas « identifier » les agents, pourtant facilement identifiables, pendant plusieurs mois.

Ainsi, sur plusieurs milliers de blessés par la police pendant les Gilets Jaunes, et 1000 cas recensés par David Dufresne, l'IGPN n'aura mené que 456 « enquêtes » dont la grande majorité est déjà enterrée. En 2020, 6 policiers ont été condamnés, et seulement 4 ont été mis en examen. Impunité organisée.

(Post de Nantes Révoltée)



Chronique du système policier français : vigiles en hôpital, censure, soutien à Daesh, torture au Taser, plaintes à l'IGPN sans suite, des retraités en contrôleurs de pass, super CRS actions rapides... De l'argent magique pour les flics, de la matraque et des contraintes pour les soignant.e.s

LE GOUVERNEMENT NE TIENT QUE PAR SA POLICE

Le Premier ministre Jean Castex a annoncé ce lundi une hausse du budget du ministère de l'Intérieur "de plus de 900 millions d'euros" en 2022, s'ajoutant aux quelques 2,5 milliards supplémentaires pour la période de 2017 et 2021. Il a également annoncé que le programme de recrutement de 10.000 policiers et de gendarmes au cours de son quinquennat sera atteint l'an prochain.

A ces dépenses pharaonique pour mater la population, il faut ajouter les commandes de blindés destinés au maintien de l'ordre, les achats de munitions, de drones, de menottes et de véhicules flambants neufs, pour plusieurs

centaines de millions d'euros. Pour réprimer, le budget de l'Etat qui manque pour les hopitaux et l'éducation est toujours disponible.

; On ne peut comprendre l'augmentation de la brutalité policière sans la mettre en lien avec l'accroissement de la guerre sociale et des inégalités. Les gouvernements organisent un transfert massif de l'argent public vers les poches privées, en dévastant ce qu'il reste des services publics de santé ou d'éducation. En 2017, Emmanuel Macron prend le pouvoir avec le soutien de la classe médiatique, dans un pays déjà inégalitaire. 4 ans plus tard, la fortune des milliardaires a doublé. Il n'y a pas de « crise », mais un braquage en bande organisée.

; Pour garantir une telle injustice, imposer de telles mesures, il faut une garde prétorienne aux ordres, surarmée, bien payée, impunie et obéissante. Ce n'est pas pour rien si, en plus de tous ces privilèges, la police n'est concernée ni par la réforme des retraites, ni par le pass sanitaire.

(Post de Nantes Révoltée)

4 LIBERTÉ D'EXPRESSION : ALLIANCE ATTAQUE NANTES REVOLTÉE 4

; Il y a quelques jours, le gouvernement finançait une grande campagne de promotion des forces de l'ordre en diffusant des publicités montrant des policiers avec l'inscription « Protéger, le plus beau des métiers ». Nantes Révoltée publiait ce matin un détournement humoristique de cette campagne, montrant des agents en action, en train de réprimer, avec d'autres slogans : « mutiler le plus beau des métiers », « gazer, le plus beau des métiers », etc...

; Quelques heures plus tard, le syndicat policier d'extrême droite Alliance attaquait notre média, exigeant que le ministre de l'Intérieur Gerald Darmanin fasse « retirer ces publications » et poursuive en justice Nantes Révoltée en menaçant : « nul ne peut insulter la Police Nationale en toute impunité ».

; Rappelons d'abord qu'en principe, ce n'est pas le chef de la police qui dicte ce qui peut être dit dans un pays, à moins d'être officiellement en dictature. Rappelons aussi que ces visuels ne sont aucunement insultants, il s'agit de détournements d'une publicité comme il en existe des milliers. Le meilleur moyen de ne pas être accusé de mutiler est tout simplement... De ne pas mutiler les gens !

; **Sur le fond, c'est une guerre de communication qui est organisée. La police est omniprésente à l'antenne, des émissions racoleuses aux séries télévisées, les uniformes sont plus visibles que toutes les autres professions sur les petits écrans comme au cinéma.** A chaque fait divers ? La police. Le soir dans les reportages ? La police. Dans les films ? La police. Jusqu'à l'écoeurement. La police sature le champ médiatique pour dominer le soft power. La fabrique artificielle du soutien à la police est quotidienne.

; **Si la police occupe le devant de la scène dans les médias, elle tente d'étouffer toutes les voix discordantes**. En 1995, les rappeurs du Ministère A.M.E.R sont condamnés pour le titre « sacrifice de poulet ». En 1996, Joey Starr du groupe NTM subit une condamnation pour avoir crié « Nique la police ! » lors d'un concert. À partir de 2002, Nicolas Sarkozy poursuit le groupe La Rumeur. En 2007, le dessinateur Placid est condamné pour avoir dessiné un policier au faciès porcin. En 2013, Manuel Valls porte plainte contre Amal Bentounsi, dont le frère a été tué par un policier, pour avoir mis en ligne un clip parodique contre l'impunité policière. En 2017, le rappeur parisien Jo le Phéno est condamné à la demande du Ministre de l'Intérieur pour son clip « Bavure ». Assa Traoré sera également

poursuivie pour avoir dévoilé le nom des gendarmes impliqués dans la mort de son frère.

; Il ne s'agit rien moins que d'une guerre d'usure méticuleuse menée par le pouvoir contre toutes celles et ceux qui s'éloignent de la pensée unique policière. La tentative d'Alliance contre Nantes Révoltée en est un nouvel exemple. Il faut anéantir tous les contre-pouvoirs. Nous vous appelons à nous soutenir dès maintenant, et en cas d'attaque judiciaire du ministère de l'Intérieur. Nous ne céderons à la terreur d'État ni dans les rues, ni sur internet.

L'attaque d'Alliance : <https://www.facebook.com/alliancepolicenationale/posts/10158415419003494>

La fausse campagne de pub : <https://www.facebook.com/Nantes.Revoltee/posts/4218889608147180>



Chronique du système policier français : vigiles en hôpital, censure, soutien à Daesh, torture au Taser, plaintes à l'IGPN sans suite, des retraités en contrôleurs de pass, super CRS actions rapides... Â« Gazer, le plus beau des métiers Â». Une réalité qui ne plaît pas à la préfecture. Réécrire la réalité comme dans 1984 ?

4AFFICHES HUMORISTIQUES : LE PRÉFET ATTAQUE NANTES REVOLTEE4

; Il y a quelques jours, le gouvernement finançait une grande campagne de promotion des forces de l'ordre en diffusant des publicités montrant des policiers avec l'inscription « Protéger, le plus beau des métiers ». Nantes Révoltée publiait un détournement humoristique de cette campagne, montrant des agents en action, en train de réprimer, avec d'autres slogans : « mutiler le plus beau des métiers », « gazer, le plus beau des métiers », etc...

; Quelques heures plus tard, le syndicat policier d'extrême droite Alliance attaquait notre média, exigeant que le ministre de l'Intérieur Gerald Darmanin fasse « retirer ces publications » et poursuive en justice Nantes Révoltée en menaçant : « nul ne peut insulter la Police Nationale en toute impunité ». Ce jeudi 29 juillet, le Préfet de Nantes Didier Martin « saisit la justice suite aux montages ». Il estime que ces « clichés sortis de leur contexte sont inacceptables » car ils « discréditent » la Police.

; A priori, le fait de « discréditer » une institution n'est pas puni par la loi, sauf dans les dictatures et les Régimes policiers. Le fait qu'un Préfet publie un tel communiqué montre donc la soumission absolue du sommet de l'Etat français aux syndicats policiers d'extrême droite. Le pouvoir a peur de sa propre police, au point de céder aux moindres caprices.

; Pendant ce temps, des enregistrements de conversations en 2020 entre policiers de Rouen ont révélé le racisme qui règne dans l'institution : « Quand il y aura l'effondrement économique, méfie-toi de l'eau qui dort parce que moi j'ai les armes », « balle dans la tête [...] une merde de gauche [...] mérite de mourir [...] Vivement la guerre civile », « ce pays mérite une guerre civile raciale bien sale » ou encore « J'attends qu'une chose, que tous ces gens crèvent. Ça régénérera la race blanche ». Sur Facebook, un groupe intitulé « TN Rabiot » a réuni des milliers de fonctionnaires de police échangeant des messages racistes et sexistes, et en se moquant des victimes de violences policières. Le 2 octobre 2019, lors d'une manifestation organisée par le syndicat policier Alliance, des agents se moquent de manifestants éborgnés en passant devant des photos de Gilets Jaunes mutilés. Plusieurs se cachent un oeil en ricanant, l'un d'eux s'exclame : « t'as un truc à l'oeil là ». « Je vois pas ce qui est marqué », renchérit un autre, suscitant les rires. Jamais aucun de ces faits n'a été condamné par la hiérarchie de la police. Les policiers auteurs de violences ont même été médaillés par le ministère de l'intérieur.

; Nous appelons nos lecteurs et lectrices à partager les montages publiés par notre média, vous pouvez aussi les coller, ou en fabriquer d'autres à votre guise. Nous appelons à la vigilance, nos pages peuvent être censurées dans les prochains jours par les autorités. Enfin, nous signalons que Nantes Révoltée est déjà en contact avec des avocats, et nous utiliserons d'éventuelles poursuites comme une tribune pour démontrer au plus grand nombre les violences et l'impunité dont bénéficient les forces de l'ordre de ce pays.

– LE PRÉFET DE NANTES SE DIT « OBLIGÉ » DE DÉNONCER NANTES RÉVOLTEE AU NOM DE L'ARTICLE 40 DU CODE PÉNAL

- Cet article de loi donne instruction aux fonctionnaires de signaler à la justice les "crimes et délits". Le préfet est donc tenu de dénoncer aussi les délits policiers -

Rien ne va plus au sein de la hiérarchie policière nantaise. Il y a deux jours, le syndicat policier d'extrême droite Alliance réclamait une plainte contre Nantes Révoltée suite à un montage parodique. Le lendemain, le préfet de Nantes « saisissait la justice » pour obéir au groupuscule radicalisé. Le problème, c'est que tout le monde sait parfaitement, au sein de l'institution, qu'une plainte ne tiendrait pas la route. Les détournements et les parodies ne sont pas (encore) interdits en France, et faire un gag sur la police reste, en théorie, un droit.

Le Préfet n'a donc pas pris le risque de porter plainte. C'est un homme prudent. Mais il explique à nos confrères de Ouest-France qu'il a fait un signalement à la justice « au nom de l'article 40 du code de procédure pénale ». Que contient cet article ? « Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur ».

D'accord. En principe, les fonctionnaires, en particulier ceux chargés de la sécurité, doivent impérativement dénoncer une infraction lorsqu'ils en sont témoin. Le problème, c'est d'abord que la liberté d'expression n'est pas un « crime » ni un « délit ». **Mais surtout que le Préfet de Nantes est parfaitement informé de nombreux crimes et délits, bien réels ceux-la, commis par ses propres hommes depuis des années : mutilations, charge illégale contre une fête de la musique conduisant à la mort d'un jeune nantais, maternité gazée, violences innombrables, humiliations régulières, usages non réglementaires d'armes ... Tout cela est connu, documenté, parfois filmé, en tout cas attesté. Le préfet n'a pourtant jamais « saisi » la justice pour ces actes. Il est donc dans l'illégalité : il n'a pas respecté l'article 40 du code de procédure pénale.**

Nous vous invitons donc, pour chaque cas de violence policière répertoriée dans la Région des Pays-des-La-Loire, à rappeler cet article 40 au préfet pour qu'il saisisse au plus vite la justice des crimes et délits dont il a eu connaissance.



Chronique du système policier français : vigiles en hôpital, censure, soutien à Daesh, torture au Taser, plaintes à l'IGPN sans suite, des retraités en contrôleurs de pass, super CRS actions rapides... Â« Terroriser, le plus beau des métiers Â» : la préfecture, comme dans le roman 1984, voudrait réécrire la réalité

! « ASSOCIATION DE MALFAITEURS » POUR DES PARAPLUIES ET UN HOMARD : NON-LIEU GÉNÉRAL

► Désaveu cinglant pour le pouvoir local -

C'était en septembre 2019 : plusieurs heures avant une manifestation d'ampleur pour réclamer la justice sociale, 5 personnes sont arrêtées, jetées en cellule pendant 48 heures puis déférées au tribunal pour « association de malfaiteurs ».

La raison ? Deux ont été arrêtées auprès d'une voiture contenant des parapluies, une banderole et de la peinture, et 3 autres devant l'ancienne maison du peuple avec un homard géant en papier mâché....

Dès le départ, l'affaire fait grand bruit en raison de son ineptie risible et de l'absence d'éléments avancés pour poursuivre ces jeunes. Le parquet et la police bafouillent de justifications peu crédibles dans la presse. Même le juge d'instruction saisi pour « l'affaire », a du mal à suivre les réquisitions sidérantes du parquet : sur les 5 personnes, seules les deux arrêtées avec 80 parapluies seront finalement poursuivies pour « groupement en vue de » et placées sous contrôle judiciaire, leurs téléphones confisqués. Aucune n'est formellement poursuivie pour association de malfaiteurs, le juge consentant avec peine à les placer sous le statut de « témoins assisté » pour ce motif afin d'éviter au parquet une déconfiture totale.

La police se couvre à nouveau de ridicule lorsque la juge d'instruction suivante chargée de l'affaire décide quelques mois plus tard de rendre les affaires placées sous scellées, mentionnant que les dits-objets ne peuvent pas faire l'objet de pièce à conviction pour affirmer une intention délictuelle. Les concerné.es sont donc allées chercher le homard et tous les parapluies gracieusement remis au commissariat en pleine après-midi, devant des policiers désabusés et un public stupéfait.

Devant la tournure burlesque de l'affaire, le parquet finit par demander pour les 3 personnes interpellées avec le homard, l'abandon des poursuites qu'il avait lui-même demandé ! On passe donc d'une interpellation pour « Association de malfaiteurs » à une décision d'abandon des poursuites par la même institution cherchant à camoufler son fiasco judiciaire.

Enfin, la juge d'instruction a finalement conclu à la lecture du dossier qu'il n'y avait nulle raison de poursuivre les deux personnes arrêtées avec les parapluies et la peinture et renvoie un non-lieu. Elles subiront tout de même un contrôle judiciaire pendant 19 mois et toutes les conséquences personnelles et professionnelles d'une mise en examen. Pour rien, et le tout sans preuves, sans éléments. Uniquement le récit fantasmagorique de la police.

Et la lecture du dossier est par ailleurs intéressante à ce propos : aucun faits, aucune intention prouvée ni aucun argument probant sur d'éventuelles velléités délictueuses n'y est retranscrit parmi les centaines de pages. Tout est ficelé autour d'un récit tragico-dramatique à propos du « profil » des protagonistes, des militant.e.s « connus » ... mais au casier judiciaire vierge. Les policiers sont même allés déterrer des mains courantes d'il y a plusieurs années, pour prouver qu'au moins une personne a fait l'objet, un jour, d'un - désormais - banal contrôle d'identité...

Le dossier est ainsi truffé de photos des mis en cause au sein de divers manifestations, d'extrait de SMS en rapport avec la mobilisation en cours, des divers objets saisis pris en photo séparément associés à des explications sur leurs utilisations toutes plus imaginaires les unes que les autres, de photos pour prouver que chacun se connaît et donc peuvent être poursuivis pour « association » ... Bref : du néant.

Un dossier hallucinant de superstition pour lequel même Amnesty International s'en était inquiété en septembre dernier.

Il est aussi intéressant de souligner que notre média est mentionné à plusieurs reprises, comme un fil rouge au dossier. Le pouvoir en place a-t-il peur des médias indépendants ?

Le parquet a 10 jours pour faire appel de la décision de la juge d'instruction. Si tel est le cas, on imagine aisément que la justice perdra son temps dans un procès des plus grotesques.

SOLIDARITÉ !

(Posts de Nantes Révoltée)

31 JUILLET : LA POLICE TOUJOURS EN ROUE LIBRE

Dans le cadre de la contestation du pass sanitaire comme face à tous les mouvements populaires, la police est lâchée. A Paris, matraquages en série et provocations grotesques. A Nantes, jets de grenades en rafale juste pour le plaisir. Les forces de l'ordre ne seront jamais "avec nous".

► [Retour en vidéos.](#)

PASS SANITAIRE : PAPY NE FAIT PAS DE RÉ SISTANCE

Bienvenue dans le monde d'après, où tout le monde devient le flic de tout le monde. La dernière trouvaille : transformer des retraités en contrôleurs de pass sanitaire dans les restaurants. Ce n'est malheureusement pas une blague : des vigiles bénévoles du troisième âge en Vendée ! Une sorte de dystopie, mais mixée à un épisode de Groland.

« Le président vendéen de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) avait lancé une bouteille à la mer en incitant tous les retraités du département à venir aider bénévolement les restaurateurs afin de contrôler le pass sanitaire des clients à l'entrée des établissements de bouche.

[...] L'initiative porte ses fruits puisque de nombreux retraités se sont portés volontaires auprès de restaurateurs

vendéens. [...] Ils sont déjà une trentaine de retraités à avoir proposé leur aide aux restaurateurs. Certains prendront bénévolement leur service dès la semaine prochaine »

Dans la presse, Nicole, 68 ans estime qu'en fliquant les clients, elle « sert à quelque chose », et que c'est un vrai bonheur. On peut conseiller à Nicole de faire des émeutes, elle sera plus utile pour l'avenir de ses petits enfants qu'en se faisant exploiter gratis pour une besogne de contrôle de la population.

LA NOUVELLE BRIGADE DE « SUPER CRS » EXPERIMENTEE A NANTES !

- Bientôt plus de policiers que d'habitants dans la Cité des Ducs -

Nous en parlions il y a peu. En juillet, le ministère de l'Intérieur officialisait la création d'une unité spéciale au sein des CRS, disponible 24H sur 24 et 7 jours sur 7 : les FAR - Forces d'Action Rapide, également nommée CRS 8. Des super-flics, volontaires, chargé de mater la population, présentés comme capables de se déployer « en 15 minutes dans un rayon de 300 kilomètres » selon Darmanin, et composés de 200 agents sélectionnés, équipés de véhicules spéciaux capables de « traverser les barricades ». A leur tête, un ancien béret vert des commandos marines. L'expérimentation est destinée à se généraliser si elle « démontre son utilité et son efficacité ».

Justement, c'est la ville de Nantes qui est choisie comme laboratoire. L'unité est « dépêchée en urgence à Nantes, ce mercredi 4 août, sur ordre du directeur général de la police nationale », après que deux jeunes gens, âgés de 19 ans et 20 ans, ont été blessés par balles. Cette unité quadrille les cités nantaises dès ce soir avec ses fourgons spéciaux. Selon le Ministère de l'Intérieur, cette CRS 8 répond « à l'augmentation des manifestations violentes et des violences urbaines, notamment dans des villes moyennes qui ne connaissaient pas auparavant ce type de phénomènes ». C'est le dernier outil de militarisation du maintien de l'ordre et de renforcement du contrôle. Nantes est au coeur des attentions du pouvoir : expulsion de la Maison du Peuple, plainte contre Nantes Révoltée, barbouzeries et répression contre les cortèges ...

Il paraît évident que les phénomènes mafieux, communs à de nombreuses villes de France, sont utilisés comme prétexte pour tester cette unité dans les quartiers nantais. Des CRS n'ont de toute façon aucune prise sur des règlements de compte. En revanche, un CRS a abattu un jeune homme, Aboubacar, dans le quartier du Breil en juillet 2018. Une affaire toujours pas jugée.

Depuis une quinzaine d'années, Nantes est une ville laboratoire des nouvelles techniques de maintien de l'ordre, dans les banlieues comme contre les manifestations. Les effectifs de police y sont déjà extrêmement nombreux, et quasiment chaque année, ils sont augmentés. Une unité de CRS est même déjà spécialement implantée à Nantes depuis les mobilisations anti-aéroport, et le dernier préfet a créé une équipe d'enquêteur spéciale "ultra-gauche". Verra-t-on dès samedi ces « super-CRS » contre la manifestation ?

(Posts de Nantes Révoltée)

Encore un journaliste ciblé et brutalisé volontairement par la police

Avec un système policier fabriqué et protégé par le pouvoir, les tendances fascisantes des flics s'expriment plus clairement

40N MARCHE SUR LA TÊTE !

Samedi, le journaliste Cemil, qui couvrait le manif anti pass sanitaire à Nantes pour Le Média, a pris une grenade lacrymogène en pleine tête, de dos. Les vidéos qui circulent montrent à quel point le tir de grenade n'était pas réglementaire et que Cemil était clairement identifié. Mais le cauchemar n'est pas fini pour lui...

Son témoignage de ce matin : "Ce lundi, la gueule en vrac, je me lève et je lis les documents qu'on m'a donné à Bichat cette nuit.

Stupeur. 3

J'ai dû expliquer 4x au moins avoir reçu un projectile de la police en manif. Mais voilà ce qui est indiqué...

Comment est-ce seulement possible ?!

Hier soir je décrivais une ambiance dingue et des lieux délabrés aux urgences.

Le personnel trainait des pieds, une infirmière m'a fait mal en faisait le test PCR et m'a répondu "Je peux être encore plus violente" quand je me suis plaint, etc.

Une sensation de chaos.

Les urgences étaient quasi vides, mais je sais les conditions terribles des soignants, le budget qui baisse, Bichat menacé de fermeture, etc.

Néanmoins, j'étais souffrant (je le suis encore) et eu la sensation d'être inconsidéré.

La situation sociale est dramatique.

Je ne comptais pas me plaindre jusqu'ici, mais la lecture du document m'a achevé.

Je suis tombé à vélo.

Je n'ai pas été agressé par la police.

C'est un choc que de lire ça, je ne sais pas comment vous le décrire. Mais ça remue. Alors que je suis encore dans le mal."

VIOLENCES POLICIERES CONTRE JOURNALISTE

Voici la vidéo où le journaliste indépendant Cemil Choses A Te Dire, s'est pris une grenade lacrymogène dans la tête, samedi à Nantes. Il a du être emmené à l'hôpital pour se faire posé des points de suture. **La vidéo montre clairement qu'il a reçu un tir de l'une grenade lacrymo, dans le dos, et que ce tir n'était pas du tout réglementaire** car tendu et non en cloche comme l'impose la loi !

► [Vidéo Nantes Révoltée](#)

Post de CND